

PLU de Margaux-Cantenac : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 17 janvier 2020

Le document d'urbanisme en vigueur à Margaux-Cantenac (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 5 septembre 2017. Il délimite 52 zones, dont 16 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 17 janvier 2020.

- Le PLU de Margaux-Cantenac s'applique dans sa version du 5 septembre 2017.
- Il délimite 52 zones : 16 urbaines (U), 11 à urbaniser (AU), 22 agricoles (A) et 3 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Margaux-Cantenac occupe le rang 188 par le nombre de zones délimitées : 3 zones de moins que la médiane du département (55 zones).
- 259 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Margaux-Cantenac depuis 2013, pour 208 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	52 zones
Zones urbaines (U)	16 zones
Zones à urbaniser (AU)	11 zones
Zones agricoles (A)	22 zones
Zones naturelles (N)	3 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	MARGAUX-CANTENAC
Version du	5 septembre 2017
Partition GPU	DU_33268
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/ DU_33268/a3b1a30e509ddc22ebb98ac2bfc9d8dd/33268_reglement_20170905.pdf

Les risques naturels et technologiques à Margaux-Cantenac

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle reconnu
Phénomène naturel	Inondations et coulées de boue
Publié au Journal officiel le	25 février 2026
Déclaration du sinistre à l'assureur, au plus tard le	27 mars 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène durant l'événement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 100 ans.
L'arrêté sur Légifrance	JOUR ET TEXTE 2026-358303
Risques majeurs recensés	Feu de forêt, Risque industriel
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	14 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	9 février 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/margaux-cantenac-33268>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Margaux-Cantenac : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Péril de la dernière reconnaissance

Plans de prévention des risques naturels approuvés

Risques couverts par ces plans

Base GASPAREX extraite le

Inondations et/ou Coulées de Boue

2 plans

Inondation

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UA, UAt, UB, UBp, UE, UY

Nomenclature des zones à urbaniser

1AU, 2AU, AU

Situation administrative

Code INSEE

33268

Code postal

33460

Intercommunalité

CC Médoc Estuaire

Département

Gironde

Région

Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

52 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

52 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

52 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Soussans (2,3 km)

42 zones

Arcins (5,0 km)

29 zones

Arsac (5,8 km)

50 zones

Macau (6,2 km)

46 zones

Le Pian-Médoc (9,0 km)

119 zones

Ludon-Médoc (9,3 km)

57 zones

Cussac-Fort-Médoc (10,1 km)

69 zones

Castelnau-de-Médoc (11,4 km)

86 zones

Gauriac (4,9 km)

34 zones

Bayon-sur-Gironde (5,5 km)

26 zones

Villeneuve (5,7 km)

12 zones

Saint-Seurin-de-Cursac (14,1 km)

42 zones

Prignac-et-Marcamps (14,2 km)

47 zones

Pugnac (14,9 km)

49 zones

Plassac (6,8 km)

44 zones

Saint-Vivien-de-Blaye (15,6 km)

42 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/margaux-cantenac-33268>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.